



Mot du directeur

Dans la foulée des activités du 150^e anniversaire du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), l'année 2013 sera également bien remplie pour le Centre de sécurité civile (CSC) qui célèbre son 25^e anniversaire de fondation. Ces deux

importantes célébrations nous permettent cette année de mettre en lumière une collaboration marquante entre le SIM et le CSC.

En effet, l'adoption du nouveau Règlement sur le Service de sécurité incendie de Montréal illustre une nouvelle percée en matière de sécurité civile pour l'agglomération de Montréal. Il vient concrètement supporter les efforts du CSC en fournissant une gestion encadrée et structurée des risques de sinistre majeurs. En 2013, Montréal vise une approche intégrée de la prévention et de la gestion des sinistres; nous pouvons vous assurer que la collaboration entre la prévention, l'intervention et la sécurité civile ne cessera de se renforcer.

Les réalisations accomplies par l'équipe du CSC depuis les 25 dernières années sont considérables et le SIM est fier de pouvoir compter sur une équipe dévouée et compétente qui a à cœur la sécurité des citoyens de l'agglomération de Montréal.

Serge Tremblay - Directeur du Service de sécurité incendie de Montréal et coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal

Nos 25 ans

Depuis maintenant 25 ans, le Centre de sécurité civile travaille en étroite collaboration avec tous ses partenaires et les intervenants d'urgence afin de s'assurer du meilleur état de préparation de l'agglomération de Montréal. Au fil des ans, nous avons su mettre en place plans, procédures et groupes de travail qui font aujourd'hui de Montréal une ville plus résiliente et prête à intervenir de manière concertée lors d'un sinistre majeur.

Cet anniversaire est l'occasion d'adresser à tous les intervenants de sécurité civile de l'agglomération de Montréal, passés et actuels, mes remerciements pour leur engagement et leur grande collaboration. Nous sommes fiers de saluer le travail de ceux et celles qui ont contribué à faire de notre agglomération une référence en matière de bonnes pratiques et d'innovations.

Plusieurs défis attendent les intervenants de la sécurité civile. En effet, au cours des prochaines décennies, les impacts des changements climatiques seront de plus en plus omniprésents et auront des conséquences importantes sur les milieux urbains. Que l'on parle de pluies torrentielles, de tempêtes exceptionnelles ou de chaleur extrême, nous aurons à adapter nos pratiques et nos modes d'intervention. Les changements importants qui sont observés dans nos organisations amèneront également les intervenants à évoluer à travers les mouvements de personnel et la relève.

Des défis devront également être relevés en ce qui a trait au vieillissement de nos infrastructures municipales qui entraînent depuis quelques années des problématiques majeures auxquelles nous devons faire face, notamment au niveau de l'eau potable et des infrastructures routières.

En unissant nos efforts et notre connaissance, je suis certaine que nous accomplirons dans les années à venir de grands projets et que nous saurons répondre aux enjeux qui nous attendent.

Louise Bradette - Chef de division, Centre de sécurité civile

Un peu d'histoire

C'est en 1988, à la demande des municipalités de la Communauté urbaine de Montréal qu'est fondé le Bureau des mesures d'urgence (BMU). La mission initiale, qui est toujours d'actualité, était d'assurer la coordination et les liens de communication des intervenants d'urgence, permettant ainsi une réponse intégrée lors de sinistres majeurs. L'expérience des pluies diluviennes de 1987 avait fait ressortir d'importantes lacunes à ce niveau et la nécessité de déterminer le partage des responsabilités des intervenants d'urgence en matière de prévention et de gestion des sinistres.

En 1997, sous l'autorité de la Communauté urbaine de Montréal, le BMU devient le Centre de sécurité civile. Suite aux fusions en 2002, il s'intègre au Service de sécurité incendie de Montréal dont le directeur assure le rôle de coordonnateur de la sécurité civile.

1987-2013
25^e
ANNIVERSAIRE
Centre de sécurité civile



Actualité Bris majeur d'une conduite d'aqueduc

L'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal s'est mobilisée le 28 janvier dernier lors du bris d'une conduite d'aqueduc de 54 pouces dans l'arrondissement de Ville-Marie à l'intersection de Docteur-Penfield et McTavish. La fuite, située sur une jointure d'une conduite centenaire, a provoqué un important déversement d'eau dans le centre-ville. L'inondation a causé des problèmes de circulation localisés, dont la perturbation de plusieurs lignes d'autobus, mais n'a heureusement pas entraîné de conséquences majeures sur les services et les infrastructures essentielles.



Source : Le Devoir

Le Centre de sécurité civile et ses partenaires, dont le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de sécurité incendie de Montréal, la Société de transport de Montréal, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, l'arrondissement de Ville-Marie et le Service de l'eau, ont formé une grande équipe afin de coordonner les interventions sur le terrain et d'appréhender les conséquences possibles.

Cette situation démontre bien que nous ne sommes pas à l'abri d'une rupture de distribution d'eau potable qui entraînerait d'importantes conséquences pour la population, tant au centre-ville que dans les établissements de santé, par exemple. Cela rappelle l'importance de préparer les citoyens face à ce risque en les sensibilisant à la nécessité de posséder une trousse 72 heures munie d'une réserve d'eau potable. C'est dans ce sens que nous poursuivons nos efforts quant à la réalisation du Plan particulier d'intervention en cas de pénurie d'eau potable.

Louise Bradette - Chef de division, Centre de sécurité civile

Arrondissement d'Anjou : simulation d'une tempête de neige exceptionnelle - Sid Ali Talbi

Le Centre de sécurité civile et l'arrondissement d'Anjou ont simulé, le mercredi 6 février 2013, une tempête de neige exceptionnelle (65 cm de neige en moins de 48 heures) à l'aide d'un exercice de table. Le but de la simulation était d'évaluer l'efficacité d'un avis de sinistre et de mobilisation, de vérifier la capacité à exécuter des procédures et de tester certains équipements et outils du Plan d'urgence, de relève et de missions (PURM) de l'arrondissement d'Anjou face à un scénario d'un événement majeur qui frappait la région de Montréal. Le scénario développé permettait une gestion globale de l'événement tout en interpellant les participants sur certains enjeux liés à un tel sinistre.

Pour accroître le niveau de difficulté de la simulation, les concepteurs du scénario ont imaginé des problèmes de circulation majeurs sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier de l'arrondissement : des automobilistes qui seraient pris au piège par la neige, des accidents de circulation impliquant des camions, un ralentissement des activités socio-économiques, un transport en commun par autobus paralysé, une panne électrique majeure qui touche 7 000 abonnés, soit presque la moitié de la population d'Anjou, et un froid glacial à venir.

Animé par deux professionnels du CSC, l'exercice a pu compter la participation du directeur d'arrondissement et coordonnateur local des mesures d'urgence, des responsables des quatre missions locales (Travaux publics, Aide aux personnes sinistrées, Soutien administratif et logistique et Communications) et du commandant de poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Globalement, la simulation a été bien appréciée par les responsables locaux. Après avoir activé le plan d'urgence et mobilisé les personnes impliquées en mesures d'urgence, le directeur d'arrondissement a ouvert le centre des opérations d'urgence d'arrondissement (COUA), une procédure d'activation qui a donc été testée avec succès.

Voici les étapes de la gestion de l'événement :

- Évaluation de la situation;
- Établissement de liens avec les principaux partenaires;
- Organisation et priorisation des actions à mettre en place;
- Mise en œuvre de ces actions;
- Suivi et collecte de données;
- Partage de l'information et prise en charge des sollicitations des médias.



Équipe de Anjou

À l'issue de la simulation, une rétroaction à chaud fut organisée. Les observateurs et les participants ont fait ressortir les points forts et les pistes d'amélioration. Tous ont été unanimes à l'effet que les exercices de simulation constituent une occasion permettant aux intervenants de démontrer l'état de préparation des missions locales et de développer la culture du risque et de sécurité civile. Un rapport présentant un bilan de l'événement est également prévu. Et, comme un exercice en appelle un autre, le prochain aura lieu à la ville de Dollard-des-Ormeaux au cours du mois de mars. Nous y reviendrons!

Test de sirènes - Marie-Josée Garant

Dans le cadre de l'application du Règlement sur les urgences environnementales (RUE), deux industries de l'est de Montréal ont procédé au déclenchement de leur sirène d'alerte le 27 novembre dernier. À cette occasion, Cepsa Chimie Montréal ainsi que Chemtrade, œuvrant toutes deux dans le domaine de la pétrochimie, ont vérifié le bon fonctionnement de leurs équipements. Leur implication, en collaboration avec le CMMIC-EM (Comité mixte municipalités industries et citoyens de l'est de Montréal), a aussi permis de valider que les messages d'alarme étaient reçus comme prévu à la centrale de communications du SIM. De plus, deux stations radiophoniques du groupe Cogeco ont diffusé le test en direct.

Outre l'aspect technique, l'événement a été l'occasion de rappeler aux citoyens les bons comportements à adopter lors du déclenchement des sirènes d'alerte. Nous avons pu compter sur l'expertise de l'équipe de la Direction des communications de la Ville ainsi que des responsables des communications de la Ville de Montréal-Est, des arrondissements de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve et de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles pour mener à bon terme ce test. La couverture médiatique de l'événement a été excellente : 4 articles dans des quotidiens nationaux, 2 dans des hebdomadaires régionaux, 6 entrevues télévisées et 9 entrevues radiophoniques. De plus, la capsule vidéo produite par le CSC illustrant les bons comportements à adopter a été visionnée plus de 4 400 fois.

La réalisation de ce projet a aussi nécessité l'implication de nombreux autres partenaires sans qui le test n'aurait pas obtenu le succès qu'il a connu. Mentionnons, entre autres, le SIM, le SPVM, les commissions scolaires de Montréal et de la Pointe-de-l'Île, la Direction de santé publique et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

L'équipe du CSC est déjà à pied d'œuvre pour préparer, avec ses partenaires, l'édition 2013 du test de sirènes qui se tiendra à l'automne avec de nouvelles entreprises participantes, et ce, dans le cadre du Mois de la prévention et de la sécurité civile. Suivez la publication de la prochaine édition du Lien pour connaître l'évolution du projet.



Industrie participante: Cepsa

Sondage sur les connaissances des citoyens liées aux risques industriels -

Maxime Roy, Luc Lefebvre et Sophia el Chaar, Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Le test de sirènes du 27 novembre 2012 était un moment parfait pour faire le point sur les connaissances des citoyens sur les sirènes et le confinement. Un effort de collaboration de la Division de l'expertise et du développement de la prévention et du Centre de sécurité civile du SIM, ainsi que de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, a permis de réaliser un sondage à domicile auprès des citoyens vivant près des usines Chemtrade et Cepsa. Le sondage a été complété durant la semaine du 12 novembre.

Les résultats du sondage démontrent que, avant le test de sirènes, près de la moitié des citoyens présents savaient qu'ils devaient se confiner en cas d'accidents industriels majeurs. Cependant, seulement 27% des citoyens présents connaissaient l'ensemble des comportements à adopter et seulement 15% connaissaient les moyens utilisés pour les alerter et les aviser. Fait méconnu : de nombreux citoyens s'attendent à recevoir de l'information par la télévision, alors qu'en réalité les consignes seront données par la radio.

Plusieurs activités de communication portant sur les risques industriels ont eu lieu dans l'est de Montréal au cours des dernières années. Et donc, les résultats suggèrent que les connaissances des gens exposés à des campagnes de sensibilisation sont meilleures que celles des gens qui n'y ont pas été exposés.

Pour mieux apprécier l'effet à moyen terme des activités de communication entourant un test de sirènes, une deuxième phase de sondage est prévue au printemps.



Une méthodologie pour évaluer les lieux les plus vulnérables en cas de chaleur extrême

- Félicia Lareau

Le Centre de sécurité civile, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal et la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, a élaboré une méthode pour évaluer les secteurs les plus vulnérables en cas de chaleur extrême. Cette étude répondait d'abord à un besoin d'intervention lors d'une période de chaleur extrême en vue de diriger les opérations de porte-à-porte réalisées par les pompiers et les policiers municipaux. Elle est actuellement reprise par plusieurs équipes au sein de la Ville de Montréal en vue de prioriser les actions de verdissement ainsi que dans les plans d'aménagement du territoire et d'adaptation aux changements climatiques. Environnement Canada souhaite également s'inspirer des résultats de cette étude afin de prioriser l'installation de stations météorologiques urbaines pour observer les effets des îlots de chaleur, précisément à des endroits où résident des personnes vulnérables.



Vulnérabilité aux canicules des communautés de l'agglomération de Montréal

La méthodologie priorise les secteurs qui combinent la présence d'îlots de chaleur, un indice de défavorisation matérielle et sociale élevé ainsi qu'une forte proportion de la population qui est âgée de 65 ans et plus et vivant seule. À titre d'exemple, la cartographie réalisée a permis au Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal de joindre rapidement les populations les plus vulnérables lors de la canicule qui s'est abattue sur le Québec en juillet 2011. Cette connaissance des milieux les plus vulnérables fait de Montréal une ville plus résiliente aux changements climatiques. En plus de permettre une intervention rapide en cas de sinistre, elle ouvre la voie à l'implantation d'actions de prévention plus ciblées et efficaces. Le rapport de recherche de Mme Félicia Lareau est maintenant disponible pour les partenaires du Centre de sécurité civile qui souhaitent le consulter. Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : securitecivile@ville.montreal.qc.ca pour en obtenir une copie.

De nouveaux certifiés en mesures d'urgence et un programme renouvelé - Frédéric Saint-Mleux

L'Association de la sécurité civile du Québec (ASCQ) a profité de la tenue du Colloque sur la sécurité civile et incendie, organisé par le ministère de la Sécurité publique (MSP), pour présenter la seconde cohorte de gens certifiés en mesures d'urgence et sécurité civile. M. Allen Hamel, analyste enquêteur à la Direction des ressources financières du Centre hospitalier universitaire de Québec, s'est vu décerner le titre de certifié en gestion d'urgence (CGU). Également, six professionnels, dont le chef aux opérations, M. Yves Thibault, ont chacun reçu le titre d'associé en mesures d'urgence (AMU).

Pour l'ASCQ, cette remise de certifications fut également l'occasion de présenter, suite au processus de révision annoncé, les bonifications apportées au programme qui existe depuis deux ans. Les principales modifications au programme sont :

- L'ajout d'un troisième niveau de certification reconnaissant les connaissances du candidat AMU par la réussite de l'examen;
- La modification du titre du niveau de certification attestant de l'expérience de plus de trois ans;
- La mise en place d'un processus d'accompagnement bonifié.

L'ASCQ mise sur ces améliorations pour créer un nouvel engouement et soutenir les éventuels candidats dans leur cheminement au travers du processus de certification. Rappelons que ce programme a pour but notamment de reconnaître les qualifications des gestionnaires, coordonnateurs, spécialistes et intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile et d'encourager les intervenants à poursuivre leur cheminement de carrière. Pour plus d'information concernant la certification ou poser sa candidature, visitez le <www.ascq.org>, ou contactez le secrétariat de l'ASCQ par courriel : secretariat@ascq.org.

Le CSC en bref:

Nous souhaitons la bienvenue à Stéphane Boutin qui est de retour au sein de l'équipe du Centre de sécurité civile et qui sera répondant pour les missions d'agglomération. Nous tenons à souligner le départ de Michel Bonin, chef aux opérations, qui a rejoint l'équipe des Premiers répondants, où il sera responsable des équipements. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Des suggestions, des commentaires au sujet du bulletin

Le Lien, n'hésitez pas à nous en faire part !

Éditeur : Centre de sécurité civile de Montréal

Production : Équipe du Centre de sécurité civile

Conception et montage : Félicia Lareau

Centre de sécurité civile de Montréal

827, boulevard Crémazie Est, bureau 350

Montréal (Québec) H2M 2T8

Téléphone : 514 280-4040 Télécopieur : 514 280-4044

Courriel : securitecivile@ville.montreal.qc.ca